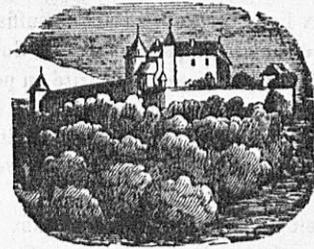




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . . 6 mois » 2.50
 Etranger. 1 an » 9.—
 » . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5³⁷ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁵ 8⁵⁷ — BULLE, arr. 8⁵⁷ 12⁰⁰ 4⁰⁰ 8⁰⁰ 10⁴⁰

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de publicité Haassenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

AVIS

Les nouveaux abonnés pour 1910 reçoivent *La Gruyère* dès ce jour sans augmentation de prix.

BULLE, le 10 décembre 1909.

Une voix d'outre-tombe.

On sait que le professeur Charles Hilty, conseiller national, qui vient de mourir, dirigeait depuis vingt-trois ans la publication de l'« Annuaire politique de la Confédération ».

Le dernier « Annuaire » ou « Jahrbuch » du professeur Charles Hilty peut être considéré comme le testament politique du citoyen probe et capable que la Suisse a perdu.

L'auteur, après avoir développé, avec l'élevation de pensée qui le caractérisait certaines considérations générales, formule, comme conséquences de celles-ci, le programme suivant :

1. « Indépendance complète vis-à-vis de l'étranger ». Aucun protectorat d'aucune sorte de la part d'aucun grand Etat. Au contraire, union des petits Etats d'Europe en vue d'une entente sur les différentes questions à mesure qu'elles se présenteront.

2. Maintien du « caractère fédératif » de notre Etat. Nous devons veiller à ce qu'il ne dégénère pas, « en effet », en un Etat unitaire, qui serait peut-être plus simple pour ceux qui ont à le gouverner, mais qui serait contraire à la nature et à l'histoire de notre peuple.

3. « Bonne situation financière », obtenue par une plus grande simplicité et plus d'économie dans l'administration, et par l'ouverture de nouvelles sources de revenus à la Confédération.

4. « Simplification de la constitution ». Si l'on arrive à une revision totale, il faut adopter une constitution plus courte et plus condensée, en renvoyant tout le détail à la loi et en introduisant l'initiative législative.

5. Il faut donner aux « femmes » une coopérative active et progressive à la vie publique, faire d'elles de véritables membres de l'Etat, suivant le mot de Périclès : « A Athènes nous considérons celui qui ne s'occupe pas des affaires publiques, non pas comme

un citoyen tranquille, mais comme un citoyen inutile ». La politique est la participation à la vie d'un Etat. Celui qui s'en tient à l'écart ou qui en est exclu ne vit pas complètement.

6. Avec l'aide des femmes il faut « lutter contre la démoralisation croissante de notre république » par l'alcoolisme, le jeu, les loteries, la débauche. Cette lutte doit être plus énergique qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. Il faut donner aux générations nouvelles une éducation plus idéaliste et non pas seulement, comme c'est le cas aujourd'hui, une éducation technique, industrielle, militaire.

Ailleurs, le professeur Hilty dit encore :

« Dans le domaine de l'administration, nous serons forcés de simplifier et de nous limiter au strict nécessaire en luttant contre une bureaucratie toujours plus envahissante. D'autre part, nous en viendrons de plus en plus au système des commissions parlementaires permanentes, déjà en vigueur dans plusieurs domaines. Ce qui serait le plus nécessaire actuellement, ce serait une commission permanente pour les affaires étrangères, afin de donner à notre politique un caractère plus stable dans les temps difficiles qui vont venir. »

NOUVELLES SUISSES

Fortifications au Tessin. — Le Conseil fédéral aurait l'intention de fortifier les environs de Bellinzone et la partie méridionale du Tessin.

Le bruit court que la construction de deux grandes casemates au Pas de Jorio et au Valtraversagna serait déjà commandées à une maison tessinoise.

La reprise de l'horlogerie. — La situation semble décidément s'améliorer. Le mouvement de reprise s'effectue peut-être plus sûrement. La production a été en augmentation constante, sauf pour septembre. Depuis mai, la production boitière a fait un saut de près de 100,000 boîtes, ce qui est énorme.

Schwytz. — Futurs millionnaires. — Un jeune homme de Rotenturm, âgé de vingt-et-un ans, fixé en Amérique depuis trois ans et demi a découvert récemment avec deux compagnons des gisements importants de

minerai, près de Telluride, cité du Colorado dans le massif de la Sierra Miguel. Les heureux pionniers qui n'étaient pas dénués de fonds ont immédiatement constitué une société. On leur a déjà inutilement offert 100,000 dollars, soit un demi million de francs pour leur exploitation. La société a acquis en outre le droit de captation d'eaux à Deep Creek en vue de l'exploitation de forces hydrauliques.

Les nouveaux présidents des Chambres fédérales. — L'assemblée fédérale a appelé à la tête du Conseil national et du Conseil des Etats pour l'année administrative qui vient de commencer deux juristes, docteurs en droit, MM. Virgile Rossel et Paul Usteri. Natures foncièrement différentes, le premier est poète, le second est un homme bourré de chiffres.

Peur les sages-femmes. — A Berne, mardi matin, s'est réunie une conférence intercantonale pour améliorer la condition des sages-femmes. Elle a réuni trente-six délégués. Tous les Etats suisses étaient représentés, sauf Schwytz et Tessin.

La conférence a discuté mardi et mercredi le programme qui lui a été soumis. Elle a constaté que l'exposé des inconvénients dans le rapport présenté par la direction du Bureau sanitaire fédéral correspond à la réalité; aussi a-t-elle souscrit aux conditions de ce rapport.

La conférence a adopté aussi dans leur ensemble et dans la plupart des détails les mesures proposées par le bureau. Sur un seul point, il n'a pas été possible de s'entendre, la durée du cours d'instruction pour les sages-femmes. Tandis que Zurich, St-Gall et Bâle ont maintenu la durée de ce cours à six mois, Berne, Lausanne et Genève ont insisté pour la durée d'un an. L'entente n'a pas été possible. Sur le reste, on s'est mis d'accord.

Berne. — A la montagne. — L'hiver n'arrête pas les travaux du chemin de fer de la Jungfrau. 130 hommes sont occupés actuellement au percement de la paroi de rocher entre la station de la Mer-de-Glace et le Jungfraujoch. La perforation s'opère au moyen de machines à air comprimé. L'avancement est de 3 à 4 mètres par jour.

Bâle. — Audacieux vol. — Tandis qu'un paysan de Muttenz était oc-

cupé dans sa grange, un voleur s'introduisait dans une chambre de la ferme située au rez-de-chaussée, ouvrait une armoire et emportait des valeurs et un carnet de caisse d'épargne, le tout représentant plus de 11 mille francs. La femme du fermier entendit le bruit que faisait le voleur, mais pensant que son mari en était l'auteur, elle continua de vaquer tranquillement à ses occupations. Ce n'est que le lendemain que le vol fut constaté.

Grisons. — La foronculose des truites. — La foronculose des truites s'est manifestée dans les eaux du Rhin antérieur. Le gouvernement grison prend les mesures nécessaires pour enrayer l'épidémie.

Valais. — Chute mortelle. — Mardi matin, à Sion, un vieillard de 80 ans, M. Terretaz, est tombé accidentellement d'une fenêtre et s'est tué.

Genève. — Anniversaire patriotique. — En vue de la célébration de l'anniversaire de la réunion de Genève à la Confédération suisse, le Conseil d'Etat a décidé de prendre l'initiative dès le début de l'année prochaine d'une réunion populaire, afin que les fêtes projetées aient le caractère digne et grandiose d'une manifestation de toute la population sans distinction des partis politiques et de confessions religieuses.

A L'ÉTRANGER

France. — La convention franco-suisse à la Chambre. — La Chambre française a commencé mardi après midi la discussion de la convention franco-suisse pour les voies d'accès au Simplon. Le débat n'a pas été épuisé en une seule séance, presque tous les députés des arrondissements intéressés ayant voulu prendre la parole.

M. Léon Berthet (Haute-Savoie). — Le député d'Annecy développe son interpellation et fait un long historique de la question. Il approuve l'arrangement au sujet du Frasne-Val-lorbe et du Moutier-Grange, mais à la condition que le gouvernement prenne l'engagement pour l'avenir de percer les Alpes françaises. L'orateur combat énergiquement la construction de la Faucille, qui ne serait pas une bonne solution. M. Berthet affirme la nécessité de créer une nouvelle voie

directe entre la France et l'Italie, les deux lignes actuelles étant insuffisantes et une ligne passant par la Suisse n'offrant pas assez de sécurité au point de vue de la défense nationale.

« La neutralité de la Suisse, dit-il, n'est pas une garantie. Une preuve de la valeur relative de la neutralité est le fait de la Belgique renforçant ses places fortes. En cas de guerre franco-allemande, la Suisse risquerait d'être envahie par l'une ou l'autre, ou même par les deux armées belligérantes. »

M. Berthet conclut donc à la percée du Mont Blanc ou du Petit Saint-Bernard. C'est ce projet qui a ses préférences, mais, se souciant par dessus tout de l'intérêt général, il se ralliera à l'un des deux. M. Berthet demande en outre le développement de la ligne du Mont-Cenis du côté italien.

Il termine en déclarant qu'il n'approuvera la convention franco-suisse qu'à la seule condition que le gouvernement déclare qu'il n'est engagé en aucune manière à construire la ligne de la Faucille.

— **Vente d'une guillotine.** — Durant tout l'après-midi, samedi, les couloirs de l'hôtel Drouot furent remplis d'une foule de collectionneurs et de badauds — surtout de badauds — venus assister à la vente Forgeron.

Le commissaire-priseur mit d'abord aux enchères de nombreux objets de l'époque révolutionnaire. Une pierre sculptée provenant de la Bastille fut adjugée 425 fr., la pendule de Marie-Antoinette 21.000 fr., le lit de Moreau 235 fr., le masque de Mirabeau 1.000 fr., une bague, dont le chaton contenait, assure-t-on des cheveux de Louis XVI, 1.000 francs.

Enfin la guillotine, la guillotine nue et grossière qu'un menuisier de Feurs construisit en 1793 et que le conventionnel Javogues fit servir pendant quelque temps à l'assouvissement de ses fureurs fanatiques pour, un peu plus tard, périr lui-même sous les balles d'un peloton d'exécution, la guillotine rustique et d'aspect peu tragique fut vendue la somme de 921 francs à un marchand de timbres-poste!

— **Angleterre. — Union Sud Africain.** — La proclamation royale dé-

crétant l'union des colonies du Cap, de Natal et du Fleuve-Orange, sous le nom d'Union du Sud de l'Afrique dès le 31 mai prochain, a été lue, mardi après midi du haut des murs du StockExchange.

— **Allemagne. — Explosion du gazomètre de Hambourg.** — Mardi, vers 3 heures de l'après-midi, le gazomètre encore en construction du port-franc de Hambourg a fait explosion pour une raison restée inconnue jusqu'à présent. 10.000 mètres cubes de gaz s'éleva au-dessus du vieux gazomètre qui contenait environ 70.000 mètres cubes de gaz et enflamma le toit de ce bâtiment. En raison de l'isolement de ces bâtiments, il ne fut pas possible aux pompiers de pénétrer assez près des bâtiments en flammes.

A 4 h 40, le toit s'effondra et le second gazomètre fit explosion à son tour. Une colonne de feu haute de plusieurs centaines de mètres s'éleva vers le ciel, jetant dans les airs des débris de bâtiments et des morceaux de coke en incandescence. Ces débris retombèrent dans les quartiers environnants de la ville et dans le port. Les murs furent emportés par l'énorme pression de la chaleur.

On croit qu'une fissure s'était produite dans le nouveau gazomètre. Le gaz pénétra dans la chambre des alambics et c'est à ce moment que se produisit l'explosion.

Les flammes atteignirent 25 ouvriers qui travaillaient aux environs du gazomètre et les blessèrent, pour une partie grièvement. Quatre ont succombé.

Une cantine qui se trouvait au-dessous du gazomètre a été entièrement détruite. Trois femmes qui y travaillaient ont été tuées.

BREVES NOUVELLES

Suisse.

— Le Loetschberg fait encore des victimes. L'autre jour, un ouvrier italien a été écrasé par des blocs de rocher détachés par un coup de mine.

— Le premier-lieutenant de cavalerie Frischknecht, de St.-Gall, tombe de cheval en sautant un fossé. Graves blessures.

— La Sarine voit tarir ses sources. Le lac

— Je ne croyais pas que mon cœur pût encore éprouver de la joie, dit-il... La comtesse était radieuse.

— Dieu a vu votre repentir, répliqua-t-elle; il a entendu nos sanglots, il a compté nos larmes et il a dit: « Ils ont assez souffert. »

— Qu'il soit béni! s'écria le comte. Puis, se tournant vers Greluche:

— Votre fils adoptif sait-il qu'il est le petit-fils de la comtesse et du comte de Bussièrès? demanda-t-il.

— Il le sait, répondit Greluche.

— Alors, pourquoi n'est-il pas avec vous? — Monsieur le comte...

La comtesse prit vivement la parole: — Je vais vous le dire: Edmond, — Lucile a donné à son enfant le nom de son père, — Edmond sait aussi qu'il est né en dehors du mariage. Les preuves écrites qu'il est notre fils, les seules qui existent, se trouvent dans ces papiers que Greluche vient de remettre en son nom. Loin de vouloir s'en servir, il nous les abandonne. Il ne veut pas admettre, en cette circonstance, qu'il y ait des droits autres que ceux que donnent nos lois civiles; enfin, il croit être pour nous un

d'Arnon vient d'être acquis à la ville de Lausanne, pour le prix de 750.000 fr. La Gérine, autre affluent de la Sarine, sera amenée à Lausanne également.

— **Etranger.** —

— Le volcan sicilien l'Etna est entouré d'une lumière rougeâtre; ce phénomène est inexplicable car le volcan paraît calme.

— Le village de Machyly (Haute-Savoie) menace d'être emporté par une coulée de terre et de rochers. Situation inquiétante.

— A l'hôpital d'Oppeln (Silésie) une malade, subitement folle, étrangle la sœur qui la soignait.

— M. Clémenceau, ancien président du Conseil, s'est trouvé subitement indisposé en gare d'Avignon. Son état n'inspire toutefois pas de sérieuses inquiétudes.

— Le roi des Belges souffre de rhumatisme; néanmoins Léopold II continue à s'occuper activement de ses affaires, malgré ses souffrances.

CANTON DE FRIBOURG

— **Conférences agricoles.** — Le dimanche 12 décembre, à 3 heures de l'après-midi, à l'auberge de Grand-sivaz conférence de M. B. Collaud, chef de service du Département de l'Agriculture, sur les associations agricoles.

— Le même jour, après les vêpres, à la maison d'école du Faquier, conférence de M. H. Genoud, aviculteur, sur l'élevage de la volaille.

Le même jour après les vêpres, à la maison d'école de Domdidier, conférence de M. F. Barbey, chef de service, à la Direction de l'Instruction publique, sur les mutualités scolaires.

Chronique de la Glâne

— **Les autocrates de Romont.** — L'épouvantable et passionnante affaire des sifflets est terminée.

On connaît l'histoire. A la nouvelle que M. O. Pittet, fermier de la ville depuis 36 ans avait été renvoyé pour motif confessionnel et politique, ce fut une profonde indignation chez la grande majorité de la population de Romont. On n'entendait que coups de sifflets et protestations véhémentes. Les conseillers communaux empêchèrent sans mot dire les reproches les plus énergiques. Ils subirent sans sourciller des épithètes vraiment cruelles et ne voulurent pas voir plus de 50 citoyens qui siffaient consciencieusement.

Par contre, ils choisirent dans ce nombre six accusés, dont trois protestants.

La séance du tribunal, par les faits qu'elle a établis n'a fait que couvrir de honte l'autocratie intolérante qui règne à Romont. Qu'on en juge.

Il a été établi par témoignage qu'un

étranger. Bien que pauvre, par un sentiment de délicatesse et de noble fierté que vous appréciez comme moi, il ne veut rien nous demander.

— Il a raison, dit le comte; il ne doit rien nous demander, en effet; c'est nous qui devons lui donner.

— Vous savez pourquoi maintenant il a refusé de venir ici.

— Eh bien! dit le comte, nous irons le chercher.

— C'est la proposition que j'allais vous faire.

— Partons! la voiture nous attend.

— Encore un mot, monsieur le comte.

— Dites.

— Puis-je vous demander ce que vous comptez faire pour l'orphelin?

— Ce qu'on fait pour un fils, répondit-il.

— Il n'est pas encore le nôtre, monsieur le comte.

— Nous l'adopterons.

— Il lui faut un nom.

— Il aura celui de Bussièrès ou celui d'Arfeuille. Vous choisissez.

— Le vôtre, monsieur le comte, le vôtre.

— Eh bien! il sera comte de Bussièrès.

conseiller national a dit dans une conversation privée, à propos de la nomination du maître de musique, quelque temps avant l'affaire Pittet: « N'avons nous pas assez de protestants à Romont? Nous ne transigeons plus ».

Le Conseiller communal, directeur des domaines, répétait dans un café, avant la mise à la porte de M. Pittet: Il y a assez longtemps qu'on nourrit ces protestants, il faut qu'ils partent.

D'autre part, il a été prouvé que la question a été discutée au Cercle catholique. Tout le monde savait du reste que c'est là que la décision avait été prise.

En faut-il davantage pour que tous les honnêtes gens se soient révoltés devant une mentalité et une intolérance indignes de notre pays et de notre époque?

Aussi, malgré la casuistique filandreuse de l'avocat des plaignants, malgré l'accusation qui voulait frapper particulièrement deux des accusés, le tribunal a-t-il appliqué à tous également le minimum de la peine prévue par l'article du code pénal invoqué et réduit de 1000 francs à 200 francs le montant de l'indemnité civile.

A qui appartient le vilain rôle dans toute cette affaire?

GRUYÈRE

Le « **Fribourgeois** » écrit ce qui suit en l'imputant à crime au Conseil communal de Bulle:

« Lors du dernier Marché-concours de taureaux reproducteurs à Bulle, alors qu'il y avait des représentants de l'autorité fédérale, des cantons de Vaud, de Neuchâtel et des délégués français, le Conseil communal invité à assister au banquet n'a-t-il pas fait répondre que les intérêts particuliers de ses membres les empêchaient d'y assister? »

D'autre part, lorsque les Fédérations, qui avaient assumé la construction du Marché-couvert, ont contesté de payer à la commune de Bulle le bois en grume, pris en forêt, à raison de fr. 30.60 le mètre cube, ne s'est-il pas trouvé un conseiller communal qui ne voulait faire qu'une réduction de 50 centimes par mètre et, les Fédérations par gain de paix n'ont-elles pas dû payer ce bois fr. 7.700, c'est-à-dire fr. 29 le mètre cube! »

De renseignements pris, il résulte qu'en effet les membres du Conseil communal de Bulle désignés pour assister au banquet des Fédérations, n'ont pu occuper les places qui leur avaient été réservées, ce en raison des occupations de la foire. Leur crime a-t-il été si grand? Nous en doutons et nous avons la ferme conviction que l'agriculture n'aura point souffert de cette absence, car nous sommes loin de partager l'opinion de cer-

La comtesse poussa un cri de joie et tendit la main à son mari, en lui disant d'une voix pleine de larmes:

— Merci!

Ensuite, s'adressant à Greluche:

— Elles-vous content? lui demanda-t-elle.

Le pauvre Jérôme balbutia quelques paroles inintelligibles. Incapable de se maîtriser, de grosses larmes jaillirent alors de ses yeux.

Un long discours n'eut pas été aussi éloquent.

— Ne perdons pas une minute, reprit la comtesse; j'ai hâte de voir ce cher enfant. Ah! comme je vais l'aimer!

Ils descendirent dans la cour. Le cocher attendait sur son siège. Le comte et la comtesse prirent place dans le coupé. Greluche grimpa à côté du cocher, et la voiture partit.

Dix minutes après, elle s'arrêtait rue de la Montagne-Sainte-Genève.

— Notre modeste logement est au deuxième, dit Greluche; permettez-moi de passer devant vous pour vous montrer le chemin.

— Nous vous suivons, dit le comte.

— Mon Dieu! pensait Greluche, comme

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

158

La Fille maudite

PAR

EMILE RICHEBOURG

— Savez-vous à qui il ressemble cet enfant qui nous est rendu, le fils d'Edmond de Bussièrès? reprit la comtesse; à vous, monsieur le comte, à vous.

— En regardant monsieur le comte, je retrouve encore mieux la ressemblance que sur le portrait, dit Greluche, les yeux fixés sur M. de Bussièrès.

Le comte était sous le coup d'une émotion bien naturelle; tous ses membres tremblaient. Soudain il se redressa et sa physiologie prit une expression indéfinissable. Ses yeux semblaient jeter des étincelles.

— Un fils! un fils, s'écria-t-il avec une sorte de délire; ah! en ce moment seulement, je vois que Dieu peut me pardonner!

Puis, s'emparant des mains de la comtesse, il les embrassa avec transport.

taines gens touchés par le **Fribourgeois**, selon les principes de l'agriculture rationnelle et la conséquence des banques. Si c'était le cas, qu'à en juger par le **Fribourgeois** pécuniaires auxquels on a d'inviter les vrais agriculteurs longtemps que nous cantons de la Suisse point de vue politique agricole.

Quant au deuxième par le **Fribourgeois** croire que, consulté d'élevage eussent parlé point.

En effet, voici la Commune de Bulle porter son concours à la Fédération du marché-couvert d'une générosité avec les Fédérations avec reconnaissance n'aurait gratuitement, le terrain nécessaire et 330 mètres cubes quantité de bois n'a Fédérations demandées la Commune de Bulle manquait encore. et une convention faites de laquelle ces au prix moyen des la Commune de Bulle.

Lors du règlement des Fédérations demandées que la Commune ne vu l'existence d'une délégué aux finances Progin, dut requérir les Fédérations par

Après le décès de la liquidation de cette grâce au désir de conseil communal, des entamées en vue de Celles-ci aboutirent prix par mètre cube nouveau sacrifice de Bulle de quelques centaines.

On voit de quel réaction dans cette affaire clairement de ce qui Commune de Bulle intérêt à l'agriculture remarquablement gé pas d'exemple à présenter gens qui font étalage agriculture d'une te Pourrait discuter le

Conférence tions. — Dimanche huit heures du soir, de l'hôtel Moderne compatriote, le Révé-

il va être étonné. Que v

Il s'arrêta sur le palier et Madame de Bussièrès.

Comme la plupart des vriers, celui de Jérôme mais connu le luxe d'un sur la porte trois petits qu'il s'annonçait d'habitait le soir, après avoir Rigolo.

Edmond vint ouvrir.

— Enfin, te... comme Les paroles expirèrent vue du comte et de la comtesse, il recula jusqu'au

bre. Greluche s'effaça pour comte et la comtesse, qui miers.

Edmond ne comprenait regard semblait interrogé mouvement, et son jeune trouva tout à coup en p

— Eh bien! monsieur naissez-vous? s'écria la

— Il porte sur la figure sance, répondit M. de Bu

Dimanche 13 décembre, à 8 h. du soir

Grandes Représentations

Gymnastique et Littéraire

données par la

Société Fédérale de Gymnastique de Broc,
dans la Grande salle de l'Hôtel de la Grue, BROC.

**GRANDE
TEINTURERIE
DE MORAT**

LAVAGE CHIMIQUE
des vêtements de dames et d'hommes
Teintures en toutes nuances des vêtements
sans rien décolorer. [74b]

Nettoyage des Gants, Boas, Fourrures, etc.
Dépôts: **Bulle, M^{me} Waldmeyer, nouveautés.**
Broc, M^{me} Sudan-Donzallaz, modes.
Hauteville, M^{me} Thérèse Zapf, Boulangerie.
Romont, M. A. Miesch, négociant.
Vaudens, M^{me} E. Dupasquier, modes.



Les machines à coudre
WERTHEIM
avec navette droite, vibrante et bobine centrale sont les meilleures pour familles et industrie.

Machines à tricoter.
Catalogue gratis. Conditions de paiement favorables. Réparations soignées de tous systèmes. 1632

C. Kinsberger-Räber, Morat et Berthoud.

Dans votre intérêt

demandez le catalogue illustré de la

Maison d'expédition de Chaussures

Th. Sottas-Thalmann, Bulle.

Souliers forts pour ouvriers	N° 4	47	Fr. 7.80
Bottines du dimanche pour messieurs	»	»	» 8.80
» » » avec bouts	»	»	» 9.50
» fortes, ferrées, pour dames	N° 35	42	» 6.30
» du dimanche, » hautes garnies	»	»	» 7.20
» pour fillettes et garçons, N° 30-35	depuis	fr. 5.20, 26-29	fr. 4.20

Timbres-escompte nouveau genre. Réparations.

La lessive la plus moderne

PERPLEX

nettoie, blanchit et désinfecte tout à la fois.
S'emploie avec n'importe quelle méthode de lavage.

Garanti inoffensif et sans chlorure. Prix d'un paquet de 1/4 kg. 40 cts. Savonnerie Kreuzlingen. Charles Schuler & Cie.

En vente dans les épiceries et drogueries.

Dépôt général pour la Suisse: **Albert BLUM & Cie, BALE**

Le soussigné a le plaisir d'informer ses nombreux amis de Bulle et des environs qu'à partir du 1^{er} décembre il desservira le

Café-Brasserie du Nord

Grand'ruce en dite ville.

Par un service soigné et des consommations de 1^{er} choix, il sollicite la confiance du public qu'il s'efforcera de mériter.

Téléphone.

Joseph PHILIPONA.

CAILLETES

et Articles pour la Laiterie et le Chalet
toujours aux mêmes conditions avantageuses.

J. Seydoux, Bulle.

Pour les fêtes de fin d'année

empressez-vous d'offrir à vos parents et amis des
billets de la loterie du Casino-Théâtre de la Ville de Fribourg.

Prix du billet: Fr. 1.—

GROS LOT: Fr. 50,000.—

Ecrire au Bureau de la loterie du Casino Théâtre,
rue du Tir, 6. FRIBOURG.

Alfred KOERBER

Grand'Rue, BULLE.

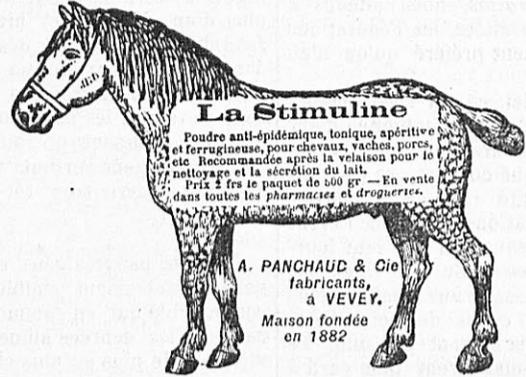
Epicerie fine, Café vert et grillé fraîchement chaque semaine. Fruits et légumes secs.

Conserves: petits pois, haricots, macédoine de légumes, épinards, asperges, champignons, etc.

Fruits au jus et grand assortiment de confitures en sceaux et au détail, depuis 80 cent. le kg.

Conserves de viandes en boîtes, avec nouveau système de chauffage très pratique pour touristes.

Sardines à l'huile et à la tomate, filet de maquereaux, thon à l'huile et à la tomate; thon ouvert harengs fumés, godfisch etc. 1865



La Stimuline

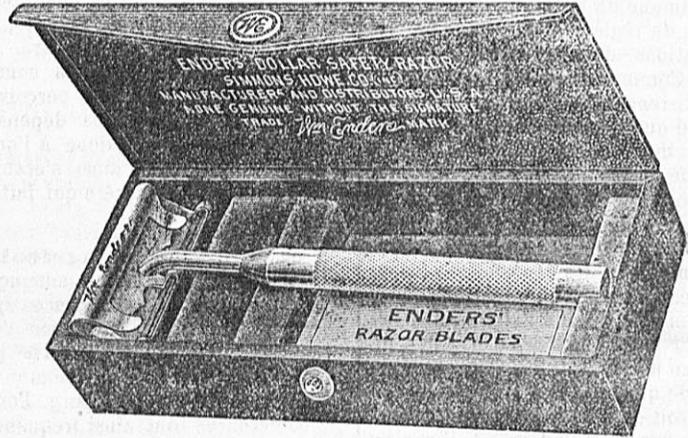
Poudre anti-épidémique, tonique, apéritive et ferrugineuse, pour chevaux, vaches, porcs, etc. Recommandée après la vésication pour le nettoyage et la sécrétion du lait.
Prix 2 frs le paquet de 500 gr. — En vente dans toutes les pharmacies et drogueries.

A. PANCHAUD & Cie
fabricants,
à VEVEY.
Maison fondée
en 1882

En vente à Bulle chez M. Paul Gavin, pharmacien.

EMILE MORARD

Fers et Quincaillerie. Bulle.



Le rasoir de sûreté américain rase la plus forte barbe en 5 minutes; se vend avec 12 lames de rechange. 1794

A vendre

un bon chien de garde et de trait âgé de 7 mois, chez Louis DEY, à Marsens.

A vendre:

un traîneau neuf, chez Alfred Murgny, maréchal, au Gérignoz.

On offre à vendre

de gré à gré, à transporter, un bâtiment (scierie), ainsi que le mécanisme d'un moulin. S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, à Bulle.

Fromages.

Grande maison de Paris demande pour ses achats en Gruyère personne de confiance, connaissant à fond le commerce en gros des fromages. Position d'avenir.

Ecrire avec références; Maurice P., 42, rue Et. Marcel, Montreuil s/Bois, près Paris.

Blanchissage-Repasse.

La soussignée a l'avantage d'aviser le public de Bulle qu'elle a ouvert un atelier de blanchissage et repassage à la maison JUDET, boulanger, rue du Moléson N° 326.

Se recommande

Irène SEYDOUX.

Vente de bois

Samedi, 11 décembre 1909, la commune de Morlon, vendra en mises publiques et par lots dans sa forêt du Devin, 160 mètres cubes de bois préparés, 10 tas de branches et quelques tas de rondins.

Rendez-vous à neuf heures du matin au chalet du commun des Planches.

Morlon, le 26 novembre 1909.

Par ordre: Le Secrétaire communal.

1857]

Mises publiques.

Le mardi 14 décembre la commune de Lessoc vendra en mises publiques environ 400 m³ de billons et carrons dont une partie près de la gare de Montbovon.

Rendez-vous des mises à 9 1/4 heures à Combarimond.

Mercredi, 1 décembre 1909.

L'Administration communale.

A la Civette

BULLE

Dès ce jour, il sera exposé en vente, avec un fort rabais, une foule d'articles tels que: Pantalons, Caleçons, Gilets de chasse, Camisoles, ainsi que beaucoup d'Articles de mercerie. Joli choix de laines et cotons. 1788]

A. BURGISSER

On cherche dans un bureau d'affaires de Bulle, de préférence

1859

une jeune personne

ayant une bonne orthographe et des notions de comptabilité. S'adresser par écrit à Haasenstein et Vogler, sous H 1962 B.

M. Schneewly, ar
ABONNEM
Suisse. . . 1 an,
. . . 6 moi
Etranger. 1 an
. . . 6 moi
payable d'av
Prix du numéro :
On s'abonne da
bureaux de po
Les nouv
pour 1910
Gruyère dès ce
mentation de
BULLE, le 14
VIII^e Exposition
(Lausanne 10 1
L'expositio
Une division de
d'agriculture a ét
pèce chevaline; ce
importantes. Elle a
curer l'occasion d'a
ensemble, les pr
Suisse dans l'élevag
de stimuler l'émul
Le montant des pr
division atteint 25.
Pris les médailles,
tions de prix.
La IV^e division
catégories, à savoir
producteurs; 2. E
de la Confédération
lets.
La catégorie des
ducteurs, réunira
vaux de dragon on
au service de la s
(âgés d'au moins 4 a
ployés à la reprodu
saison de monte de 1
par la Confédération
Prix de 30 à 350 fr
nombre de points ob
neur de 350 francs,
meil ou d'argent; 2.
avec prix de 30 à 30
d'honneur de 300 fr.
vermeil ou d'argent
tantes, avec prix de
d'honneur de 250 fr.,
vermeil ou d'argent;
de trait étoffé et a
1. Etalons, âgés d'a
ayant été utilisés c
teurs pendant la sais
1910 et approuvés p
tion ou les cantons.
300 fr., prix d'honneur
médaille de vermeil
Juments suitées, prix
prix d'honneur de 30
daille de vermeil ou
ments portantes, prix